



COMB1BA

2024 - 2025

## COMB1BA - Introduction

### INTRODUCTION

#### Introduction

Vous témoignez d'un intérêt particulier pour le monde qui vous entoure, la manière dont les informations, les médias, les technologies numériques et les relations sociales dans notre société évoluent ?

Le **bachelier en information et communication sur le campus Saint-Louis - Bruxelles** vous propose une formation universitaire de premier cycle qui vous prépare de façon optimale à la poursuite d'un master menant aux métiers de l'information et de la communication (journaliste, chargé-e de communication, chargé-e de projet multimédia, gestionnaire de réseaux socionumériques, etc.). Les cours ont lieu au centre Bruxelles, dans les locaux de Saint-Louis – Bruxelles (entre les stations de métro Rogier et Botanique, à proximité de la gare du nord).

Le bachelier couvre **cinq grands axes** :

1. **un apprentissage des théories scientifiques** de l'information et de la communication ;
2. **une connaissance du monde médiatique belge, européen et international** ;
3. **une formation étendue en sciences humaines et sociales abondant**, notamment, la science politique, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, le droit – parmi d'autres disciplines ;
4. **de multiples occasions de mise en Œuvre des connaissances**, par exemple dans le cadre de séminaires de lecture, de travaux pratiques ou d'ateliers de réalisation de productions informationnelles ou communicationnelles.
5. **une formation en langues**. La maîtrise de plusieurs langues est une condition et un atout pour évoluer dans vos études et votre profession en information et communication. Même si vous ne suivez pas le programme bilingue ou trilingue en information et communication, les étudiant-es du programme unilingue reçoivent également un enseignement linguistique de qualité. Unités d'enseignement#de#langue (anglais et néerlandais) et#unité d'enseignement#en#langue étrangère font partie intégrante du programme.

Au travers de cet éventail de compétences, le bachelier en information et communication vous propose d'agrandir votre fenêtre sur le monde en aiguisant votre questionnement critique sur le quotidien et en vous apportant un bagage scientifique et culturel varié. Il vous donne l'occasion d'acquérir des compétences concrètes de recherche d'information, d'analyse de données, de communication écrite et orale, et d'expression dans d'autres langues que le français.

La formation vous invite à effectuer des travaux individuels et en groupe dès la première année. L'analyse d'objets et d'évènements de notre quotidien (les réseaux socionumériques, la désinformation, le rôle des journalistes dans notre société, la gestion communicationnelle des crises – sanitaires, économiques, politiques... –, le déploiement des technologies numériques, etc.) constituent l'un des points forts de notre formation.

À l'issue de votre bachelier, vous disposerez de la capacité à repérer les enjeux d'une situation et à les analyser à partir d'un Œil info-communicationnel. Vous pourrez alors mettre en place des dispositifs concrets, pertinents et innovants pour y faire face et relever les défis de notre société.

#### Votre profil

Le bachelier en Information et communication est fait pour vous si...

-

Les étudiant-es de bachelier reçoivent par ailleurs un enseignement linguistique de qualité puisqu'il-elle-s doivent prendre des unités d'enseignement d'anglais et de néerlandais durant les premiers et deuxième blocs, et choisir une des deux langues dans le troisième bloc; en outre, ils-elles ont l'obligation de suivre au 2e quadrimestre du troisième bloc une unité d'enseignement de fond en néerlandais ([Media en politiek](#)) ou en anglais ([International communication](#)).

Ces unités d'enseignement de langues sont axées sur l'acquisition progressive de compétences permettant de faire face à diverses situations, notamment dans le contexte de l'information et de la communication. Données dans des groupes de taille limitée, elles visent une démarche active basée sur la réalisation de multiples exercices de compréhension à l'audition et d'expression orale.

Par ailleurs, les étudiant-es qui le souhaitent peuvent, durant le 2e quadrimestre du troisième bloc, poursuivre un [séjour Erasmus ou assimilé](#), au sein d'une des universités dont les programmes sont dispensés dans une autre langue que le français et avec lesquelles la Faculté a établi une convention.

Autre formule proposée : les étudiant-es dont la réussite a été proclamée à l'issue de la session de juin peuvent postuler à une bourse annuelle pour séjour linguistique d'été en Flandre ou à l'étranger.

Sur le site Saint-Louis – Bruxelles, il est également possible de suivre un [Bachelier en information et communication \(français-anglais\)](#) ou [Bachelier en information et communication \(français-néerlandais-anglais\)](#).

### Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation. Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en:

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en en information et communication\]](#)
- [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en information et communication\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : [espo-slb@uclouvain.be](mailto:espo-slb@uclouvain.be).

## COMB1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

#### **I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine des sciences politiques**

- Maîtriser les savoirs fondamentaux des sciences politiques, situés sur le plan épistémologique, permettant de répondre aux questions clés de recherche adressées par la discipline.
- Acquérir progressivement une culture poussée en science politique, dans ses différentes branches : relations internationales, études européennes, institutions et régimes politiques (nationaux), études des partis politiques et des groupes de pression, analyse des politiques publiques, des idées politiques...

#### **II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires aux sciences politiques**

- Mobiliser, de manière interdisciplinaire, des savoirs issus de divers domaines des sciences humaines afin d'analyser des phénomènes de société contemporains ou historiquement situés.
- Acquérir une culture générale en sciences humaines et sociales, reposant sur la connaissance des principaux postulats et enseignements des différentes disciplines, ainsi que de leurs méthodes et des enjeux éthiques qui leur sont liés,

#### **III. Se former à la démarche scientifique**

- Maîtriser et mettre en Œuvre les règles et les principes éthiques de la démarche scientifique en sciences politiques
- Collecter et traiter avec discernement les données empiriques, tant quantitatives que qualitatives
  - Acquérir progressivement la capacité à produire, seul et en équipe, un travail d'analyse sur des problèmes politiques contemporains
  - Acquérir progressivement la capacité à conduire de façon fructueuse une recherche de données, en usant des méthodes de récolte des données les plus appropriées (statistiques, etc.).
- Produire une analyse en autonomie et en collaboration avec ses pairs
- Faire preuve d'esprit critique et d'indépendance de jugement
- Acquérir la capacité à traiter les données, à partir d'un état des travaux pertinents en la matière et selon les méthodes d'analyse les plus appropriées.

#### **IV. Maîtriser la communication orale et écrite**

- Acquérir la capacité à communiquer le résultat d'une analyse de façon claire, cohérente, structurée et attractive, sous des formes tant écrites qu'orales.
- Mettre en pratique des compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère (anglais et néerlandais ou espagnol).
- Se familiariser avec un environnement allophone actif (séjours à l'étranger avec une possibilité d'échange ERASMUS en Europe ou hors Europe en troisième année de bachelier)

### STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme de bachelier en information et communication est un programme de 1er cycle (bachelier dit de « transition »), qui

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1



				Bloc annuel		
				1	2	3
☒ BANGL1392	Anglais III 🟡	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Julie George Garkov Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q1] [0h+30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BNEER1382	Néerlandais III 🟡	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.)	NL [q1] [0h+30h] [5 Crédits] 🌐			X

### o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir une unité d'enseignement optionnelle de 5 crédits.

Si l'étudiant-e a choisi de remplacer l'unité d'enseignement "Socio-histoire des médias", il-elle doit inscrire une unité d'enseignement optionnelle supplémentaire à son programme.

Pour les étudiant-es qui souhaitent s'inscrire au master en Stratégie de la communication et culture numérique (ISFSC & UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles), il est vivement conseillé d'inscrire l'unité d'enseignement « Marketing » (ECGE1322) au programme de bloc 3.

☒ BSOCA1211	Analyse des théories sociologiques 🟡	Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSOCA1312	Socio-anthropologie du symbolique 🟡	Olivier Schmitz (supplée Jean-Pierre Delchambre)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BHDPO1316	Mutations et politiques urbaines 🟡	Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSPOL13						

				Bloc annuel		
				1	2	3
☒ BCOMU1313	International communications 🇺🇸	Georgios Terzis	ON [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			x
☒ BHDPO1319	Relations interculturelles et migrations					



## PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Bachelier en information et communication \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#) [ <https://uclouvain.be/prog-2024-comb1ba-programme> ]

### ***Bachelier en information et communication [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques]***

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2 3

#### o Contenu de la formation :

#### o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques

Ce programme standardisé de bachelier supplémentaire est susceptible d'être adapté en fonction du parcours individuel de l'étudiant-e.

Toutes ces unités d'enseignement sont spécifiquement requises pour obtenir le grade de bachelier en information et communication.

Les unités d'enseignement suivies dans le cadre du programme de bachelier supplémentaire NE PEUVENT PAS intervenir dans le programme de bachelier principal en sciences politiques.

Total du nombre de crédits inscrits au programme du bachelier supplémentaire : 60 crédits.

#### o Discipline

○ BCOMU1250	Usage et réception des médias	Geoffroy Patriarcho	FR [q1] [30h+14h] [5 Crédits] 🌐		x	x
○ BCOMU1310	Sémiotique	Anne-Sophie Collard	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	x
○ BCOMU1318	Communication multimédia et technologies du web	Olivier Rasquinet	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐		x	x
○ BCOMU1316	Enjeux et pratiques du journalisme	Marie Dufrasne				





**BSOCA1330** "Méthodes de terrain: Observation et entretiens" a comme prérequis BPOLS1231

• **BESPO1162** • BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales

**BSPOL1210** "Sociologie politique" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160

• **BESPO1162** - Science politique

• **BESPO1160** - Sociologie

**BSPOL1211** "Politieke sociologie" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160

• **BESPO1162** - Science politique

• **BESPO1160** - Sociologie

● BPOLS1113

● BPOLS1113

**Droit**

Analyse des institutions médiatiques

Victor Wiard

18 [q2]  
[30h  
+4h] [5  
Crédits]

● **Droit**

● BESPO1176

Droit

Thibaut Slingeneyer  
de Goeswin (supplée)



[d5]

BPOLS1113

**COMB1BA - 2e bloc annuel**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Contenu de la formation :****o Information et communication**

○ BCOMU1310	Sémiotique ■	Anne-Sophie Collard	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BCOMU1250	Usage et réception des médias ■	Geoffroy Patriarche	FR [q1] [30h +14h] [5 Crédits] 🌐
○ BCOMU1210	Communication, culture et interactions sociales ■	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h +6h] [5 Crédits] 🌐
○ BMHFR1232	Français : pratique de la communication orale et écrite	Manon Delcour Olivier Hambursin Samuel Janssen	FR [q1] [0h +45h] [5 Crédits] 🌐

**o Droit**

○ BCOMU1314	Droit de l'information et de la communication ■	Enguerrand Marique Alain Strowel	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	-------------------------------------	-----------------------------------

**o Économie et gestion**

○ BPOLS1122	Economie I	Jean-François Fagnart	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1123	Economie II	Koen Declercq	FR [q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐

**o Informatique et méthodes**

○ BSOCA1330	Méthodes de terrain: Observation et entretiens ■	Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1330	Méthodes quantitatives I: Production des données ■	Nathan Gurnet (supplée Nicolas Marquis)	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1233	Méthodes quantitatives II: Statistique ■	Nathan Gurnet	FR [q2] [30h +22.5h] [5 Crédits] 🌐

## Langues

<p>○ BANGL1292</p>	<p>Anglais II 🇬🇧</p>	<p>Gerlanda Cipolla Sebastiano Ferrari Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan</p>	<p>EN [q1+q2] [0h] +60h] [5 Crédits] 🌐</p>
<p>○ BNEER1282</p>	<p>Néerlandais II 🇳🇱 <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i></p>	<p>Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont</p>	<p>NL [q1+q2] [0h] +60h] [5 Crédits] 🌐</p>

## COMB1BA - 3e bloc annuel

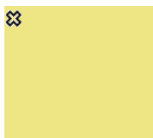
---

- Obligatoire
- ✘ Au choix



o Langues





## COMB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'École européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

.



## PÉDAGOGIE

---

À côté de cours magistraux classiques, de type ex cathedra, qui se donnent dans des auditorios de taille raisonnable, la Faculté a souhaité mettre en place des pratiques d'enseignement actif qui favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

Ainsi, le programme en information et communication est composé, outre les cours magistraux, d'activités d'apprentissage plus "pratiques", sous la forme de séminaires ou d'ateliers par exemple, qui offrent la particularité pédagogique de reposer sur les contributions des étudiant-es et d'être dispensées en petits groupes. Ces dispositifs permettent à l'étudiant-e, au sein d'une groupe de travail de taille restreinte, d'entretenir un contact privilégié avec les professeur-es et les chercheur-euses enseignant-es, et de mettre en oeuvre des démarches qui mobilisent et concrétisent les acquis de sa formation. Des enseignant-es utilisent également les technologies numériques afin de favoriser l'interactivité avec les étudiant-es dans le cadre des cours ex cathedra en grand auditoire. Tous ces dispositifs sont mis en place dès le premier quadrimestre du bloc 1, ce qui permet aux étudiant-es de s'acclimater plus aisément aux études universitaires et de « prendre le train » à une allure raisonnable.

Quel que soit le programme de bachelier, le site Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite propose diverses activités de soutien ou de remédiation, et est disponible pour rencontrer les étudiant-e-s qui le souhaitent.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Les évaluations s'effectuent généralement sous la forme d'un examen. Pour les séminaires, elles prennent en compte les résultats obtenus aux travaux réalisés durant l'année. Les examens sont écrits (pour les cours en grand auditoire) ou oraux. Ils portent non seulement sur la connaissance de la matière mais également sur la capacité de l'étudiant-e à se l'approprier et à l'appliquer à des objets non vus au cours.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin et en août-septembre. Au 1er bloc annuel standardisé, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être redéveloppés.

Les diplômé-es du bachelier en information et communication peuvent également accéder, sous certaines conditions, au:

-